



No.	<b>CF-2014-25</b>	1/2
Issue Date	<b>7 aout 2014</b>	

# CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

La présente consigne de navigabilité (CN) est peut-être applicable à un aéronef qui serait, selon nos dossiers, immatriculé à votre nom. Les CN sont publiées en vertu du Règlement de l'aviation canadien (RAC) 521, Section X. Selon le RAC 605.84 et les détails de l'Appendice H de la Norme 625 du RAC, un aéronef immatriculé au Canada ne demeure en état de navigabilité que s'il continue à respecter toutes les CN qui lui sont applicables. L'autorité de vol de l'aéronef risque de ne pas demeurer en vigueur si l'on ne se conforme pas aux exigences d'une CN. Pour faire une demande d'un autre moyen de se conformer, il faut répondre aux exigences du RAC 605.84 et de la Norme mentionnée ci-dessus. Cette CN a été publiée par la division du Maintien de la navigabilité (AARDG), direction de la Certification nationale des aéronefs, Transports Canada, Ottawa, tél. 613-952-4357.

- Numéro :** CF-2014-25
- ATA:** 52 **Certificat de type:** A-177
- Objet :** Portes - Pénétration de carburant dans la soute à équipements arrière
- En vigueur :** 21 aout 2014
- Applicabilité :** Les aéronefs de Bombardier Inc. modèles BD-700-1A10 et BD-700-1A11, portant les numéros de série 9001 à 9476 et 9998.
- Conformité :** Dans les 24 mois à partir de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, à moins que ce ne soit déjà fait.

**Contexte :** Deux rapports ont été produits concernant la pénétration et l'accumulation de liquides dans la soute à équipements arrière. Lors du premier incident, le liquide en question était du carburant, et lors du deuxième, il s'agissait du colorant utilisé dans le cadre d'un essai. Une enquête plus poussée a révélé que le liquide du drain du réservoir carburant arrière avait pénétré le compartiment par la fente du mécanisme de loquet de porte.

La pénétration et l'accumulation en grande quantité de liquides inflammables dans la soute à équipement arrière pourraient dépasser les niveaux sécuritaires assurés par le système de drainage et de ventilation.

Bombardier Inc. a publié plusieurs bulletins de service (BS) concernant la modification de la soute à équipements arrière avec l'installation d'un couvercle sur le mécanisme de loquet de porte afin de réduire le risque de pénétration de carburant. La présente CN rend obligatoire l'incorporation des BS de Bombardier Inc. pertinents afin de régler ce problème.

**Mesures correctives :** Modifier la soute à équipements arrière en incorporant les BS de Bombardier Inc. pertinents, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Modèle d'aéronef	Bulletins de service pertinents
BD-700-1A10	700-52-042, version originale, en date du 29 mars 2012, ou de toute révision ultérieure approuvée par le Chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada, ou 700-52-6007, version originale, en date du 29 mars 2012, ou de toute révision ultérieure approuvée par le Chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada.
BD-700-1A11	700-1A11-52-019, version originale, en date du 29 mars 2012, ou de toute révision ultérieure approuvée par le Chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada, ou 700-52-5007, version originale, en date du 29 mars 2012, ou de

Pursuant to CAR 202.51 the registered owner of a Canadian aircraft shall, within seven days, notify the Minister in writing of any change of his or her name or address.

To request a change of address, contact the Civil Aviation Communications Centre (AARC) at Place de Ville, Ottawa, Ontario K1A 0N6, or 1-800-305-2059, or [www.tc.gc.ca/civilaviation/communications/centre/address.asp](http://www.tc.gc.ca/civilaviation/communications/centre/address.asp)



	toute révision ultérieure approuvée par le Chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada.
--	---

**Autorisation :** Pour la ministre des Transports,

*ORIGINAL SIGNÉ PAR*

Derek Ferguson  
Chef, Maintien de la navigabilité aérienne

**Personne-ressource :** Robin Lau, Maintien de la navigabilité aérienne, Ottawa, par téléphone au 613-952-4357, par télécopieur au 613-996-9178 ou par courriel à [CN-AD@tc.gc.ca](mailto:CN-AD@tc.gc.ca), ou à tout Centre de Transports Canada.